

ARRONDISSEMENT

D'ARGENTEUIL

-----

COMMUNE  
D'ERMONT

-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ERMONTSÉANCE DU 07 JUILLET 2026*L'an deux mille vingt-six, le sept du mois de juillet à 19 H 00***OBJET :**

**Installation de protections solaires sur les fenêtres de l'école élémentaire Eugène Delacroix, située en QPV :  
Demande de subvention auprès du Fonds Vert dans le cadre de l'Axe 1 « Rénovation énergétique des  
bâtiments publics locaux » et auprès de la Région Ile-de-France via le dispositif du Budget Participatif  
Ecologique 2026**

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **30 juin 2026**,  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de  
**M. Xavier HAQUIN, Maire**

**N°2026/111****Présents :****M. Xavier HAQUIN, Maire****M. RAVIER, Mme CHESNEAU, M. LAROZE, Mme MÉZIÈRE, M. JOBERT,  
Mme APARICIO TRAORÉ, Adjoint au Maire****M. CARON, Mme GUTIERREZ, M. KNOBLOCH, Mme AUROUX,  
M. DELBOSC, Mme GESPACH, Mme PETIT, M. DUMAINE, Mme MANS,  
M. RUTH, M. DUC, Mme DE CARLI, Mme LACOUTURE, M. NINOUH,  
Mme CAUZARD, Mme DUPUY, Mme CUSTODIO, Mme ROUSSEAU,  
Conseillers Municipaux****Absents excusés ayant donné pouvoir :****Mme DEHAS****(pouvoir à M. HAQUIN)****Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE****(pouvoir à M. LAROZE)****M. BLANCHARD****(pouvoir à M. JOBERT)****M. HORNE****(pouvoir à Mme CHESNEAU)****Mme LAPOUGE****(pouvoir à Mme APARICIO TRAORÉ)****M. HEBBAL****(pouvoir à Mme MEZIERE)****Mme DUTERTRE MAILLET****(pouvoir à M. CARON)****M. FRANCOIS****(pouvoir à M. RAVIER)****M. MELO DELGADO****(pouvoir à Mme CUSTODIO)****Arrivé à 19h29 : M. BATTON****Déposée en Sous-Préfecture le : 09 JUIL. 2026****Publiée le : 09 JUIL. 2026****Le Maire,**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice,  
conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris  
dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité  
des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Délais et voies de recours :**

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux  
mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le  
délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

**OBJET :**

**Installation de protections solaires sur les fenêtres de l'école élémentaire Eugène Delacroix, située en QPV : Demande de subvention auprès du Fonds Vert dans le cadre de l'Axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » et auprès de la Région Ile-de-France via le dispositif du Budget Participatif Ecologique 2026**

**Sur la proposition du Maire,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 relatifs aux compétences du Conseil municipal et du Maire ;

**VU** la Loi de Finances pour 2023 créant le Fonds Vert ;

**VU** le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) et les orientations nationales visant à renforcer la résilience des bâtiments publics face aux épisodes de chaleur ;

**VU** l'instruction relative au Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« Fonds Vert »), reconduit pour l'année 2026, et notamment son Axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » ;

**VU** le règlement d'intervention du Budget participatif écologique 2026 de la Région Ile-de-France ;

**CONSIDÉRANT** les épisodes récurrents de fortes chaleurs observés ces dernières années conduisant à des phénomènes de surchauffe au sein de l'école élémentaire Eugène Delacroix ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Commune d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail pour le personnel de l'établissement scolaire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'engager des travaux afin d'installer des protections extérieures sur le bâtiment de l'école élémentaire Eugène Delacroix ;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Fonds Vert de soutenir les travaux qui améliorent le confort d'été et thermique par l'installation de protections solaires sur les baies vitrées des bâtiments publics locaux ;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Budget participatif écologique de la Région Ile-de-France de soutenir des projets concernant l'efficacité énergétique,

**Après en avoir délibéré,  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité des suffrages exprimés (35 voix),**

- **AUTORISE** le Maire à effectuer des travaux d'installation des protections extérieures sur le bâtiment de l'école élémentaire Eugène Delacroix ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'État au titre du Fonds Vert 2026 – Axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux », dans le cadre du dispositif relatif aux projets visant l'amélioration du confort d'été des bâtiments publics en métropole, dont le coût prévisionnel figure en annexe ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du Budget Participatif Ecologique 2026, dont le coût prévisionnel figure en annexe ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents relatifs aux demandes de subventions et tout document y afférent.



**Pour extrait conforme,**

**Le Maire  
Conseiller départemental du Val d'Oise,  
Xavier HAQUIN**



**Installation de protections solaires extérieures sur le bâtiment de l'école élémentaire Eugène Delacroix, située en QPV**

| DEPENSES                           |                     | RECETTES                                            |                     |
|------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------|---------------------|
|                                    | H.T.                |                                                     | H.T.                |
| Fourniture et pose de Brise Soleil | 187 058,50 €        | Fonds Vert (2)                                      | 139 646,80 €        |
|                                    |                     | Budget participatif écologique de la Région IDF (2) | 10 000,00 €         |
|                                    |                     | Participation Commune d'Ermont 20%                  | 37 411,70 €         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>               | <b>187 058,50 €</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>                                | <b>187 058,50 €</b> |

(1) Le Fonds Vert, fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires -  
Axe 1 Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, type de projet "amélioration du confort d'été"

(2) Budget Participatif Ecologique de la Région Ile de France, axe: Energies Renouvelables et efficacité énergétique



*[Signature]*  
Vu pour être annexé à  
la délibération n° 26/111 du 07/07/26  
ERMONT, le 09/07/26....  
Le Maire,